

Lyon le :

Tract n°1

A l'initiative unilatérale de la direction, une négociation va s'ouvrir sur les frais de santé et la prévoyance afin de désigner un prestataire unique pour l'ensemble des sociétés du groupe en France, ce qui contribuerait à un gain financier substantiel.

Beaucoup de salariés ont des problèmes de pouvoir d'achat et sans doute seront-ils satisfaits de cotiser moins, puisqu'une partie de ces frais de santé sont à leur charge, d'autres verront au contraire une opportunité d'accroître le niveau des prestations.

Rappelons néanmoins qu'aujourd'hui, sur la base du SMIC, embaucher un jeune BTS revient au même que d'embaucher un jeune CAP il y a 30 ans ! Les jeunes générations d'ingénieurs constatent un très net tassement de leur salaire d'embauche par rapport à celui de leurs aînés.

Il y a donc bien plus d'intérêts à lutter et négocier sur la revalorisation des salaires et la reconstruction des grilles que de compter sur une baisse de cotisation qui a ~~toute les chances d'être non pérenne~~ pour acquérir une réelle augmentation de son pouvoir d'achat.

Augmenter le salaire, est le moyen le plus sûr d'assurer l'avenir de notre protection sociale !

Le gain immédiat de pouvoir d'achat qui résulterait de vraies augmentations de salaire et de la reconstruction des grilles de classifications créerait un véritable appel d'air pour l'emploi, les prestations sociales et ainsi la consommation.

Cela réduirait aussi la course aux bas salaires pour lesquels le patronat touche aujourd'hui des exonérations de cotisations au nom du « coût du travail ». Mais le patronat n'a jamais accepté que la protection sociale soit financée à partir des salaires et directement à la source !

Il est légitime en tant que salarié de commencer par s'inquiéter avant tout du salaire net. Mais nous savons aussi que personne ne peut prendre le risque de voir disparaître les cotisations et de fait la sécurité sociale, la retraite, la protection contre le chômage, etc...

Ne considérer que son salaire net ce serait accepter de ne plus voir, dans le travail et dans la progression de son efficacité, la possibilité de développer le progrès social et l'émancipation humaine.

La CGT est donc bien décidée à ne jamais abandonner le combat et l'ambition que défend le syndicalisme depuis son origine: à savoir l'amélioration des conditions de travail et de vie, la reconnaissance du contenu du travail et la création de richesses par un bon salaire et une contribution à la protection sociale.

La cotisation sociale n'est pas une « charge », c'est une socialisation, une mise en commun d'une partie de la valeur ajoutée de l'entreprise. D'abord, signalons que les termes « cotisations salariales » et « cotisations patronales » sont impropres. En effet, la valeur ajoutée est en totalité créée par le travail des salariés de l'entreprise. Il ne devrait donc pas y avoir de distinction entre deux types de cotisations. Ce ne sont pas les patrons qui cotisent, mais bien l'entreprise, sur la base de la valeur ajoutée produite par les salariés, et ce au bénéfice de toute la société.

C'est en effet grâce à la cotisation sociale que les personnes âgées sont sorties massivement de la pauvreté en moins de 50 ans, c'est aussi grâce à la cotisation sociale que la santé des français s'est considérablement améliorée.

.../...

Le volume relatif que représente la cotisation sociale n'a fait qu'augmenter entre 1945, date de la création de la sécurité sociale et 1995, pour passer de 8 % à près de 25 %. La part la plus importante de cette augmentation a d'ailleurs été conquise avant la fin des années 1970. Nous pouvons affirmer que la situation économique favorable et tant enviée des « 30 glorieuses » est une conséquence de l'augmentation de la cotisation sociale ayant permis une meilleure répartition des richesses.

Pendant la crise de 2008 le président Sarkozy reconnaissait lui-même que les effets de la crise étaient amoindrie par le système social français. 2ème élément positif c'est le développement de la qualité des soins en France à travers l'hôpital public, la recherche médicale publique, les CHU...

Quelques connaissances sur l'histoire de la sécurité sociale qu'il faut connaître pour comprendre ce qui se cache derrière la « négociation » décidée unilatéralement par la direction ?

D'autres grands groupes de la métallurgie (Ascometall, Safran ...), ont eux aussi engagé des négociations, avec le même objectif : un gestionnaire unique pour générer des gains financier et prendre la main sur la protection sociale.

Au début du 20ème siècle le syndicalisme se définit plutôt par la volonté de lutter collectivement pour l'amélioration de la condition ouvrière, entraînant parfois des grèves très dures, concernant les conditions de vie au travail, les salaires, la durée du temps de travail, mais aussi pour une meilleure protection de la santé, tout cela dans une perspective révolutionnaire. Par contre, le mutualisme s'écarte des luttes sociales collectives, prône plutôt une protection individuelle avec des garanties souscrites personnellement.

Le 15 mars 1944 le CNR (Conseil National de la Résistance) adopte plusieurs propositions dont une qui est un plan complet de sécurité sociale. C'est sur la base de ce plan qu'Ambroise Croizat (ministre du travail) le mettra en place. L'objectif est d'avoir une institution unique obligatoire couvrant l'ensemble des risques sociaux, maladie, vieillesse, accident, invalidité. La couverture est étendue à tous les citoyens avec la volonté de la généraliser à court terme et de reprendre ce qui est, jusque-là, géré par les assurances privées.

Autre objectif : la solidarité. C'est la pierre angulaire du système et ce que l'on appelle la solidarité inter-génération.

Enfin, la démocratie, car seule une gestion par les intéressés eux-mêmes peut garantir que la santé reste un droit fondamental pour tous. (Au départ les 1ers conseils d'administration de la sécurité sociale sont gérés par $\frac{3}{4}$ d'administrateurs représentant les travailleurs et $\frac{1}{4}$ le patronat). Ce principe tombera en 1967 par ordonnances.

Dès 1945 certaines professions refusent de s'y intégrer, (les agriculteurs, les commerçants,..) depuis ils l'ont tous rejoint du fait des faillites de leur système d'assurance...tiens donc ! Les mutuelles vont également le refuser. Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'aujourd'hui les mutuelles n'arrêtent pas de se regrouper pour être plus forte. Mais n'est-ce pas ici la preuve que c'est renforcer et développer le régime de base (La sécurité sociale) qui est le seul moyen pour pouvoir garantir et pérenniser le système. C'est d'ailleurs également vrai pour la retraite !

Vous le voyez, l'enjeu avec notre mutuelle c'est à la fois une question financière (baisse surtout de la cotisation employeur) mais surtout le choix d'un modèle de protection social. Tout ce que propose la direction est une manière de privilégier les assurances privées.

Pour la CGT, il est donc grand temps, pour nous salariés, de nous réapproprier notre protection sociale, de décider ce que nous voulons qu'elle devienne et surtout comment doivent être utilisées les richesses que nous produisons.

REJOIGNEZ LA CGT

A suivre...

des ingénieurs, cadres et techniciens

Visitez notre nouveau site Web : <http://ugict-rt.reference-syndicale.fr/>